

*République Française
Département du TARN*

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

Délibération relative à Demande de subvention de l'association « Nages à travers les âges » au titre du dispositif d'aide aux associations

Séance du 10 juin 2026
Délibération n°DBC_2026_018

Nombre de conseillers

En exercice : 20

Présents : 19

Absents :

- dont suppléés : 0
- dont représentés : 1

Présents non votants : 1

Votants : 19

- dont « pour » : 19
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le 10 juin 2026 à 09 heures 30, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 04 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à FRAISSE SUR AGOUT.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Marie-Hélène BONNET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, André CABROL, Pascal COUSTURIER, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Jacqueline GRANIER, Francis REMIOT, Jim RONEZ, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE

Présent non votant : Alain CABROL

Représentés : Marie CASARES représentée par Daniel VIDAL

Secrétaire de séance : André CABROL

Objet : Demande de subvention de l'association « Nages à travers les âges » au titre du dispositif d'aide aux associations

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 22 septembre 2025 n°DBC_2025_069 approuvant le règlement d'aide aux associations,

L'association « Nages à travers les âges » sollicite une participation financière de la Communauté de Communes afin de réitérer l'organisation de la fête médiévale les 27 et 28 juin prochain. Les objectifs poursuivis sont de :

- Favoriser les rencontres intergénérationnelles autour du thème médiéval
- Transmettre et faire découvrir la culture médiévale au plus grand nombre

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026

Date de reception de l'AR: 12/06/2026

081-200066553-DBC_2026_018-DE

A G E D I

- Permettre aux enfants et aux adultes de s'initier aux arts du cirque en partenariat avec l'association Courcirk'8 de Viane

L'association « Nages à travers les âges » interviendra en retour auprès de l'association Courcirk'8 sur la commune de Viane à l'occasion d'une journée consacrée à des ateliers de poésie, de danses médiévales, d'Occitan, filage de laine ...

Le budget prévisionnel du projet s'établit à 2 100 € (hors contributions volontaires en nature). L'association sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 1 500 €, soit 71 % du coût du projet.

Il est proposé aux membres du bureau communautaire d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association « Nages à travers les âges ».

Entendu le rapport du Président,

Le Bureau communautaire,

**DECIDE
A l'unanimité**

- d'attribuer une subvention de 1 000 €, à l'association « Nages à travers les âges »,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – André CABROL

Le Président – Robert BOUSQUET




Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12 / 06 / 2026
et publié ou notifié
le 12 / 06 / 2026

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026

Date de reception de l'AR: 12/06/2026

081-200066553-DBC_2026_018-DE

A G E D I